

Département du Val d'Oise

Canton de Domont

## Commune de Saint-Prix

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 18 JANVIER 2024**

Date de convocation : 10 janvier 2024

Date d'affichage : 26 janvier 2024

Membres en exercice	29
Membres présents	17
Membres votants	24

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 janvier à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

**Etaient présents** : Madame Céline VILLECOURT, Maire, M. MAIRE, M. BOURSE, Mme MOLLIERE, M. SEFRIN, M. KAYAL, Adjoint – M. CHASTAING, Mme DANIN, M. VET, Mme DRIENCOURT, M. ESTARZIAU, Mme LECLERC, M. TOHME, Mme TRAN, M. ROCHER, Mme YOT, M. ALLET formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations** : Mme THOMAS-MALBEC pouvoir à Mme LECLERC, Mme CHAPPAZ pouvoir à M. SEFRIN, M. JEAN-JACQUES pouvoir à M. CHASTAING, M. ENJALBERT pouvoir à Mme MOLLIERE, M. GANDRILLON pouvoir à Mme VILLECOURT, Mme MOROSAN pouvoir à M. KAYAL, Mme MONET pouvoir à M. MAIRE.

**Absents** : Mme NGO DJOB, M. RICHARD, Mme ETHUIN-JEANMET.

**Secrétaire de séance** : M. BOURSE

**N° DEL-2024-005**

**OBJET : TARIFS 2024 DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DES MATÉRIELS**

**Le Conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°DEL2021-114 portant sur les tarifs 2023 des salles communales et des matériels,

CONSIDERANT que la ville de Saint-Prix dispose de salles communales (salle des fêtes, salle d'accueil, salle Adèle Hugo) et de matériel qu'elle loue à ses administrés dans le cadre de l'organisation d'évènements privés.

CONSIDERANT les tarifs 2023 suivants :

SALLE DES FÊTES	Tarif horaire en journée (avant 17h) Forfait nuit de 17h à 3h du matin Forfait cuisine et vaisselle utilisation en salle Caution salle Caution ménage	89,00 € 1 268,00 € 280,00 € 1 875,00 € 330,00 €
	Location matériel utilisation extérieure : ➤ Prise en charge  ➤ Chaise  ➤ Table  ➤ Banc  caution en fonction du nombre d'articles loués (par tranche de 100 € de location)	   50,00 € 4,50 € 11,00 € 11,00 € 50,00 €  50,00 €
SALLE D'ACCUEIL	Tarif horaire Caution Caution ménage	22,00 € 275,00 € 150,00 €
SALLE ADÈLE HUGO	Tarif horaire Caution Caution ménage	30,00 € 300,00 € 200,00 €

CONSIDERANT qu'il a été proposé de ne pas augmenter les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> février

CONSIDERANT la note explicative de synthèse et sur le rapport de Monsieur Daniel KAYAL ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Article 1 : FIXE** les tarifs de location des salles et matériels à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 comme suit :

SALLE DES FÊTES	Tarif horaire en journée (avant 17h) Forfait nuit de 17h à 3h du matin Forfait utilisation de l'espace cuisine (réchauffeur, réfrigérateur, congélateur, machine à glaçons) Caution salle Caution ménage	89,00 € 1 268,00 € 280,00 €  1 875,00 € 330,00 €
	Location matériel utilisation extérieure : ➤ Prise en charge  ➤ Chaise  ➤ Table  ➤ Banc  Caution en fonction du nombre d'articles loués (par tranche de 100 € de location)	   50,00 € 4,50 € 11,00 € 11,00 €  50,00 €
SALLE D'ACCUEIL	Tarif horaire Caution salle Caution ménage	22,00 € 275,00 € 150,00 €

SALLE ADÈLE HUGO	Tarif horaire	30,00 €
	Cautiion	300,00 €
	Cautiion ménage	200,00 €

**Article 2 :** AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

\* \*

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des  
délibérations

Genevieve VILLECOURT – Maire

